Association Sportive 2017/2018
Collège Gaspard Malo

UNSS
UNION NATIONALE DU SPORT SCOLAIRE

Sportive, sportif débutant(e) ou confirmé(e), deviens un membre actif de l'Association Sportive de ton collège en t'inscrivant auprès de ton professeur d'E.P.S !!!

Qu'est-ce que l'A-S ? L'Association Sportive du collège dépend de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS) et a pour objet d'organiser et de développer la pratique d'activités sportives ainsi que l'apprentissage de la vie associative par les élèves.

L'objectif de l'A-S du collège Gaspard Malo est **d'amener à la pratique sportive volontaire un maximum d'élèves** (les externes pourront manger à la cantine les jours d'entraînement : possibilité de prendre un ticket à l'unité) dans une large gamme d'activités. La licence UNSS permet donc de **découvrir, de pratiquer et de se perfectionner dans un ou des sports avec un professeur d'E.P.S**, cela nécessitant **un investissement sérieux et régulier** (le règlement du collège sera appliqué).

Les élèves passeront en priorité à la cantine sur présentation de leur carte UNSS. De plus, un contrôle des présences sera effectué par l'enseignant responsable, et les élèves convoqués pour les compétitions du mercredi après-midi recevront une autorisation parentale à remettre remplie et signée à leur professeur avant le départ.

Les activités proposées seront programmées de façon :

- **ANNUELLE** (un ou deux entraînements hebdomadaires durant toute l'année scolaire, avec la possibilité de pratiquer tous les sports programmés !!!)
- **PONCTUELLE** (activités faisant l'objet de quelques entraînements préparatoires à une compétition promotionnelle).

Pour obtenir la licence UNSS et pouvoir participer aux activités, il faut ramener auprès du professeur d'EPS **PENDANT LES PERMANENCES OU LORS D'UN ENTRAINEMENT** :

- **l'autorisation parentale fournie en annexe (il n'y a plus besoin de certificat médical)**
- **le règlement de la cotisation (de préférence par chèque à l'ordre de l' « AS Gaspard Malo ») :**

	Nombre de sports	Adhérant coopérative scolaire	Non-adhérant coopérative scolaire	Tee-shirt "AS Gaspard Malo"
Licence **« TOUTES ACTIVITES »**	8	13€	15€	5€
Licence **« ACTIVITES PONCTUELLES »**	4	4€	6€	5€

OU

VOICI LES ACTIVITES PROPOSEES A L'UNSS EN 2017/2018 :

	SPORTS	HORAIRES	ENSEIGNANTS RESPONSABLES
ACTIVITES ANNUELLES	**Badminton**	Lundi 12H30-13H25 Jeudi 12H30-13H25	**Mr DEHANDSCHOEWERCKER**
	Acrosport/Cirque	Mardi 12H30-13H25 Vendredi 12H30-13H25	**Mme OBEIN**
	Kite-surf	Mercredi 14h-17h (réunion d'info en septembre)	**Mme DHERBECOURT**
	Volley-ball	Mardi 12H30-13H25 Vendredi 12H30-13H25	**Mr BRILLET**
ACTIVITES PONCTUELLES	**Cross-country**	Cross de district le 22/11/2017 Cross départemental le 06/12/2017 Cross académique le 20/12/2017	**L'EQUIPE ENSEIGNANTE EPS DU COLLEGE**
	Beach-volley	Tournoi promotionnel Début juin 2018	

SPORT(S) CHOISIS(S) : .....

AUTORISATION PARENTALE UNSS 2017/2018

Je soussigné(e) _____demeurant_____

_____

autorise mon enfant : Nom : _____Prénom : _____Classe :_____,

né le : _____, régime : **Externe** OU **1/2 Pensionnaire** à être membre de l'Association Sportive

du Collège Gaspard Malo, et les enseignants responsables à prendre toutes les mesures en cas d'urgence.

Fait à : _____Le :_____

Signature :

CADRE RESERVE AU PROFESSEUR :

DOCUMENTS :

- AUTORISATION PARENTALE
- - REGLEMENT : _____€ MODE : C - L
(+ TEE-SHIRT ?)

CATEGORIE : _____ M – F

N° LICENCE : _____

DELIVREE LE : _____ PAR : _____